

Transmission des indicateurs MSSanté

Décembre 2021

Formation pour le secteur Médico-Social et
Sanitaire



1



**COMPRENDRE POURQUOI TRANSMETTRE LES
INDICATEURS MSSANTÉ DE L'ÉTABLISSEMENT
OU LA STRUCTURE**

2



**CONNAÎTRE LES BONNES PRATIQUES ET
SPÉCIFICITÉS DE TRANSMISSION DES
INDICATEURS MSSANTÉ**



Disposer d'une visibilité sur le **déploiement** de la messagerie sécurisée de santé dans l'établissement ou la structure



Disposer d'une visibilité sur l'**usage** de la messagerie sécurisée de santé dans les échanges de l'établissement ou de la structures avec ses partenaires



Moduler l'**accompagnement** proposé à l'établissement ou la structure et à son écosystème sanitaire et médico-social pour développer les usages MSSanté.

Qui sont les destinataires des indicateurs MSSanté ?

1

Acteurs institutionnels et partenaires nationaux

(CNAM, DGOS, Ministère,
CNSA,
Ordres professionnels, ...)

2

Régions

(ARS, GRADeS, GCS,
URPS, CPAM, ...)

3

Structures et établissements

(établissements de santé ou
structures du médico-social,
laboratoires de biologie
médicale, ...)

4

Opérateurs industriels



Ces quatre typologies d'acteurs sont destinataires **d'un rapport mensuel sur les chiffres du mois M-1** envoyé par l'ANS.



Ces quatre rapports indicateurs MSSanté présentent des **données spécifiques à chaque destinataire** concernant **l'équipement et l'usage de MSSanté**.

Le rattachement obligatoire des BAL personnelles au FINESS par les opérateurs - exigence



L'exigence EX_PBA_5220 du Référentiel # 1 Opérateurs demande aux opérateurs de **rattacher explicitement les BAL personnelles au numéro FINESS (EJ ou EG) de la structure** (ou de l'établissement) dans **l'Annuaire Santé si celle-ci est immatriculée dans le Fichier National des Identifiants Sanitaires et Sociaux (FINESS)**.



Améliorer la publication dans l'Annuaire national MSSanté en facilitant ainsi l'identification de la « bonne » adresse à utiliser pour les professionnels disposant de plusieurs adresses MSSanté et ayant un exercice mixte (salarié et libéral)



Favoriser le pilotage du déploiement, notamment en considérant qu'une BAL personnelle est dite « de ville » dans la mesure où aucun n° FINESS n'y est rattaché

Pour toute structure non immatriculée dans le Fichier National des Identifiants Sanitaires et Sociaux, il est recommandé à l'opérateur de renseigner l'identifiant issu de la base SIRENE.

Le rattachement obligatoire des BAL personnelles au FINESS par les opérateurs - recommandation



L'exigence EX_PBA_5220 n'émet pas de préférence concernant le rattachement des BAL personnelles de structure au FINESS G ou au FINESS J dans l'Annuaire Santé. **Cependant, l'ANS demande aux opérateurs de rattacher les BAL selon les critères qui suivent.**



Rattachement au FINESS G pour :

- Les groupes de cliniques
- Les trois structures APHP, APHM et HCL
- Le Service de Santé des Armées
- Les structures du secteur social et médico-social

Afin de réaliser, pour ces groupements, le suivi des échanges au niveau du site géographique



Rattachement au FINESS J
pour les autres structures ES
et les laboratoires de biologie
médicale

Afin de réaliser le suivi au niveau de l'entité juridique

La procédure de mise à jour des BAL dans l'Annuaire Santé en Web Services est décrite dans le § 5.4.2 du Référentiel #1 Opérateurs.



Les modalités de transmission des indicateurs pour les structures ou établissements **opérateurs**



L'opérateur MSSanté doit prévoir un dispositif capable d'enregistrer et de restituer des indicateurs de suivi de l'activité MSSanté.



Cliquer ici pour accéder au détail sur les modalités de soumission des indicateurs



Ces informations sont consolidées chaque mois par l'ANS afin d'enregistrer et de restituer des indicateurs de suivi de l'activité MSSanté.

Les modalités de transmission des indicateurs pour les structures ou établissements passant par **un opérateur tiers**



Etablissement ou structure raccordée via un opérateur tiers, **je n'ai pas à transmettre les indicateurs MSSanté.**



Cette **opération sera réalisée par mon opérateur.**



Je dois **veiller à ce que les chiffres remontés par mon opérateur correspondent à mon activité.** Si ce n'est pas le cas, je contacte mon opérateur.

Si mon établissement ou ma structure **est**
opérateur

Je prévois un dispositif capable d'enregistrer et de restituer des indicateurs de suivi de l'activité MSSanté en m'appuyant sur les annexes de ce module

Si ma structure ou mon établissement **passé**
par un opérateur tiers

La transmission des indicateurs MSSanté sera réalisée par mon opérateur que je peux contacter



Si besoin, un glossaire se trouve dans le module de **Présentation de MSSanté**



Pour toutes questions en lien avec les indicateurs MSSanté, veuillez nous envoyer un mail en respectant les consignes qui suivent :

1

Objet du mail : Précéder l'objet du mail par la mention « **[Indicateurs]** ».
Exemple : **[Indicateurs] *Objet du mail***

2

Adresse mail de contact : Envoyer votre mail à l'adresse monserviceclient.mssante@asipsante.fr

3

Contenu du mail : Dans le cas de la remontée d'un problème technique, merci de mettre en pièce jointe les fichiers de statistiques soumis ainsi que le compte-rendu de dépôt.



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



[@esante_gouv_fr](https://twitter.com/esante_gouv_fr)



linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante



Annexes

Précisions sur le rattachement des BAL

Les modalités de soumission des indicateurs pour un opérateur

Précisions complémentaires pour le rattachement des BAL de groupement à un FINESS dans l'Annuaire Santé



Ces recommandations concernent les BAL associées à un groupement (groupes de cliniques, APHP, APHM, HCL et SSA)



- ❑ **BAL applicative** : rattachement au FINESS G
- ❑ **BAL organisationnelle** : rattachement au FINESS G
- ❑ **BAL personnelle** :
 - Professionnel exerçant sur un site unique du groupement : rattachement au FINESS G
 - Professionnel exerçant sur plusieurs sites du groupement : rattachement au FINESS J



Le rattachement des BAL au FINESS G, lorsque cela est possible, **permet un suivi des indicateurs MSSanté et des indicateurs Hop'EN au niveau du site géographique.**

Pour les professionnels possédant une activité libérale et une activité salariée, il est rappelé que des BAL distinctes doivent être créées pour chacune de ses activités. En effet, la responsabilité de traitement est portée par la structure dans le cas d'une activité salariée, et par le professionnel lui-même en cas d'activité libérale.



Annexes

Précisions sur le rattachement des BAL

**Les modalités de soumission des indicateurs
pour un opérateur**

L'ANS met à disposition des opérateurs deux webservices



Un webservice de soumission : permet de déposer les fichiers statistiques (voir § 5.8.3.2.1 du Référentiel #1 Opérateurs).



Un webservice de récupération : permet de récupérer un compte-rendu de dépôt. Celui-ci permet à l'opérateur de vérifier la bonne soumission et prise en compte de ses fichiers statistiques (voir § 5.8.3.2.2 du Référentiel #1 Opérateurs).



L'opérateur a l'obligation de consulter le compte rendu de soumission. Si le compte rendu indique des erreurs bloquantes, l'opérateur doit les corriger et soumettre de nouveau les fichiers corrigés dans les délais prévus pour la soumission (les 5 premiers jours du mois).

Comme indiqué dans le § 5.8.3 du Référentiel #1 Opérateurs, les opérateurs s'engagent à transmettre les indicateurs du mois M-1 à l'ANS dans les cinq premiers jours du mois M, sous forme d'archive .ZIP (taille maximale = 70Mo)



Selon l'exigence EX_SSU_5810 : L'authentification mutuelle du Connecteur MSSanté avec le serveur de soumission des statistiques pour les webservice de dépôt et de récupération de compte rendu constitue un prérequis.

- 1. Des précisions sont apportées dans le § 5.8.3.2 du Référentiel #1 Opérateurs**
- 2. Ces webservice reprennent les mêmes principes et exigences que les webservice Annuaire Santé, décrits dans le § 5.3.1 du Référentiel #1 Opérateurs notamment la vérification de la présence du certificat de l'opérateur dans la liste blanche**

Points clés du flux d'entrée : § 5.8.3.2.1.1 du Référentiel #1 Opérateurs

URL d'appel au webservice de dépôt : <https://ws-sipil.mssante.fr/sipil/postFile>

- ✓ **Taille maximale de l'archive ZIP** = 70Mo
- ✓ **Limite de fichiers** : aucune limite sur le nombre de fichiers 'Echanges' et 'Connexions' contenus dans l'archive
- ✓ **Localisation des fichiers** : ils doivent se trouver à la racine, et non dans des répertoires



Préconisation : Ajouter une adresse mail <email> lors de l'appel au webservice de dépôt pour recevoir le compte-rendu à cette adresse.



Objectif : Permettre aux opérateurs de tester la soumission des fichiers de statistiques d'utilisation via des webservice similaires à ceux de production



Prérequis : Etre intégré dans la liste blanche de tests

Webservice	Description	URL de test
postFile	Nom du webservice pour le dépôt de l'archive	https://wssipil.formation.mssante.fr/sipil/postFile
getReport	Nom du webservice pour la récupération du compte rendu	https://wssipil.formation.mssante.fr/sipil/getReport

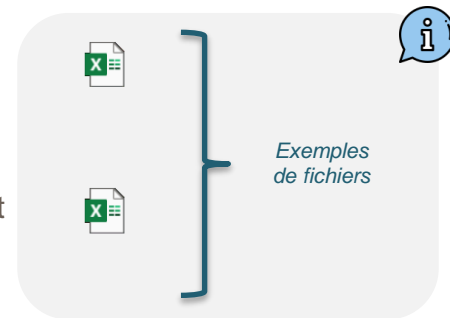
Les opérateurs doivent soumettre deux fichiers de statistiques



Un fichier statistiques MSSanté 'Echanges' nommé sous le format
« (AAAAMM)_EchangesMSSante_[Domaine].csv »



Un fichier statistiques MSSanté 'Connexions' nommé sous le format
« (AAAAMM)_ConnexionsMSSante_[Domaine].csv »



Afin que ces indicateurs ne soient pas rejetés, le formalisme du fichier déposé doit respecter de façon précise le format explicité (les noms des colonnes ne doivent en aucun cas être renommés, aucune information complémentaire ou commentaire ne doit être rajouté dans les tableaux, le format des dates doit être respecté (notamment pour le mois en MM)).

Comme indiqué dans le § 5.8.3.1 du Référentiel #1 Opérateurs, les informations fournies dans ces deux fichiers de statistiques portent sur le mois écoulé, du 1er au dernier jour du mois (chiffres mensuels).

Le formalisme du fichier 'Echanges' :
(AAAAMM)_EchangesMSSante_[Domaine].csv



Le fichier « Echanges » permet de **lister l'ensemble des mails émis par les BAL d'un opérateur**. Si l'opérateur a plusieurs noms de domaines déclarés, il déposera un fichier « Echanges » par domaine émetteur. Dans le fichier « Echanges », **il faut renseigner une ligne par destinataire d'un message**.

Titre	Description	Type	Longueur	Format
MAIL_ID	Identifiant unique du mail	Alphanumérique	255	Sans objet
EXPEDITEUR	Adresse mail de l'expéditeur	Alphanumérique	255	Format mail
DESTINATAIRE	Adresse mail du destinataire	Alphanumérique	255	Format mail
DATE	Date d'envoi du mail	Date	19	AAAA-MM-JJ HH:mm:SS
TAILLE	Taille totale du mail échangé	Octet	NA	Entier



Le « MAIL_ID » est défini par l'opérateur. Lorsque le message a été envoyé à plusieurs destinataires, renseigner le même 'MAIL_ID' pour les différentes lignes associées.

Exemple de fichier :



L'opérateur doit exclure des indicateurs mensuels du mois M-1 :

- Toutes boîtes aux lettres suspendues sauf celles suspendues aux mois M-1 et M
- Toutes les boîtes aux lettres supprimées sauf celles supprimées aux mois M-1 et M
- Les boîtes aux lettres de tests

Le formalisme du fichier 'Connexions' :
(AAAAMM)_ConnexionsMSSante_[Domaine].csv



Le fichier « Connexions » permet de **lister l'exhaustivité des BAL d'un domaine de l'opérateur tout en renseignant la date de dernière connexion à cette boîte aux lettres**. Si l'opérateur a plusieurs noms de domaines déclarés, il déposera un fichier « Connexions » par domaine émetteur.

Titre	Description	Type	Longueur	Format
BAL	Adresse mail	Alphanumérique	255	Format mail
DATE_DERNIERE_CONNEXION	Date de dernière connexion	Date	19	AAAA-MM-JJ HH:mm:SS

Exemple de
fichier :



Dans le fichier « Connexions », **il faut renseigner une ligne par BAL créée sur le domaine**.

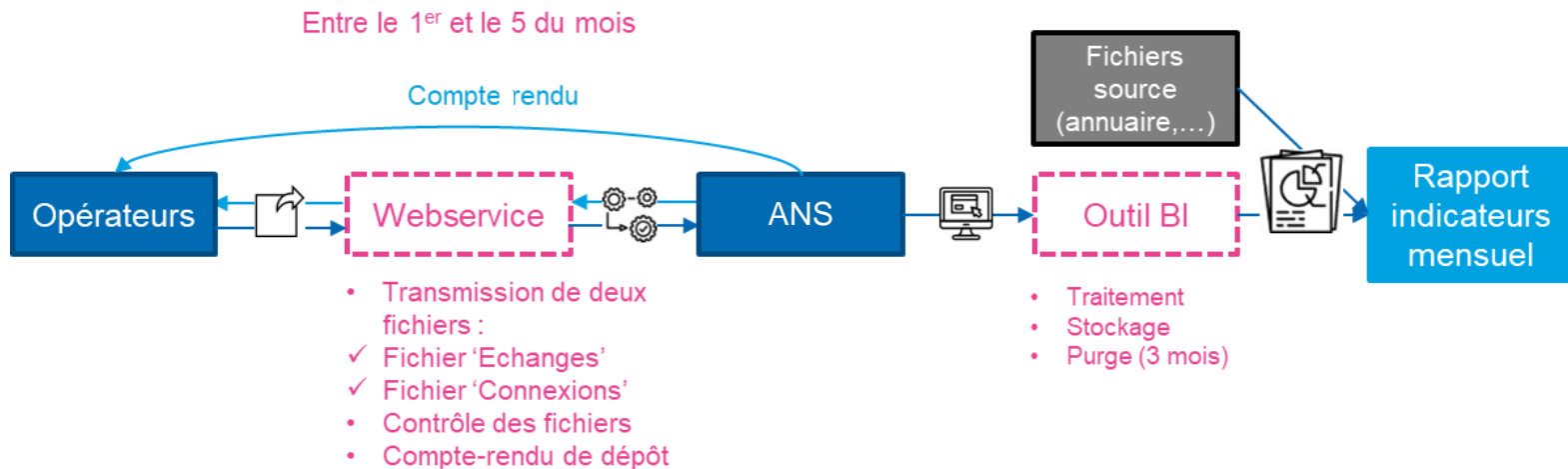
- Si l'utilisateur ne s'est jamais connecté à sa BAL, une ligne doit être renseignée dans le fichier 'Connexions' avec l'attribut « BAL » renseigné et l'attribut « DATE_DERNIERE_CONNEXION » vide (valeur « null » non acceptée).
- Si l'information de dernière connexion est indisponible pour la BAL, une ligne doit être renseignée dans le fichier 'Connexions' avec l'attribut « BAL » renseigné et l'attribut « DATE_DERNIERE_CONNEXION » complétée avec « 1900-01-01 00:00:00 »

**Ceci concerne le renseignement de la date de dernière connexion
pour les BAL applicatives**



Uniquement pour les BAL **applicatives**, renseigner dans le fichier 'Connexions' :

- La date de dernière connexion de l'appli (si possible)
- A défaut, la date de dernier « échange » de la BAL (date de dernier envoi ou date de dernière réception)



1. Les données des deux fichiers soumis par les opérateurs sont agrégées par l'ANS.
2. Ces données sont ensuite recoupées avec d'autres fichiers (annuaire national MSSanté, fichiers de suivi des établissements ou structures, ...)
3. Les fichiers soumis sont stockés 3 mois sur le serveur. Tous les fichiers de plus de 3 mois sont supprimés quotidiennement. Sont également supprimées les informations : « identifiant généré X nom de l'opérateur X adresse email de l'opérateur » de plus trois mois de la base de données.